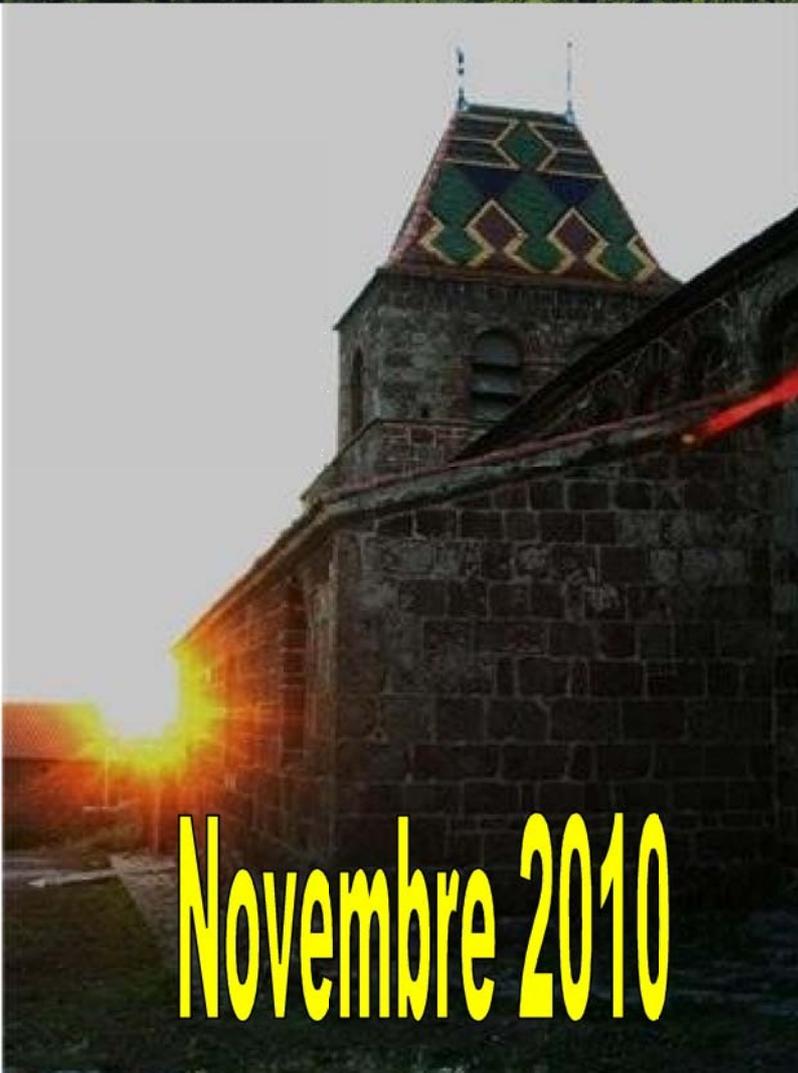
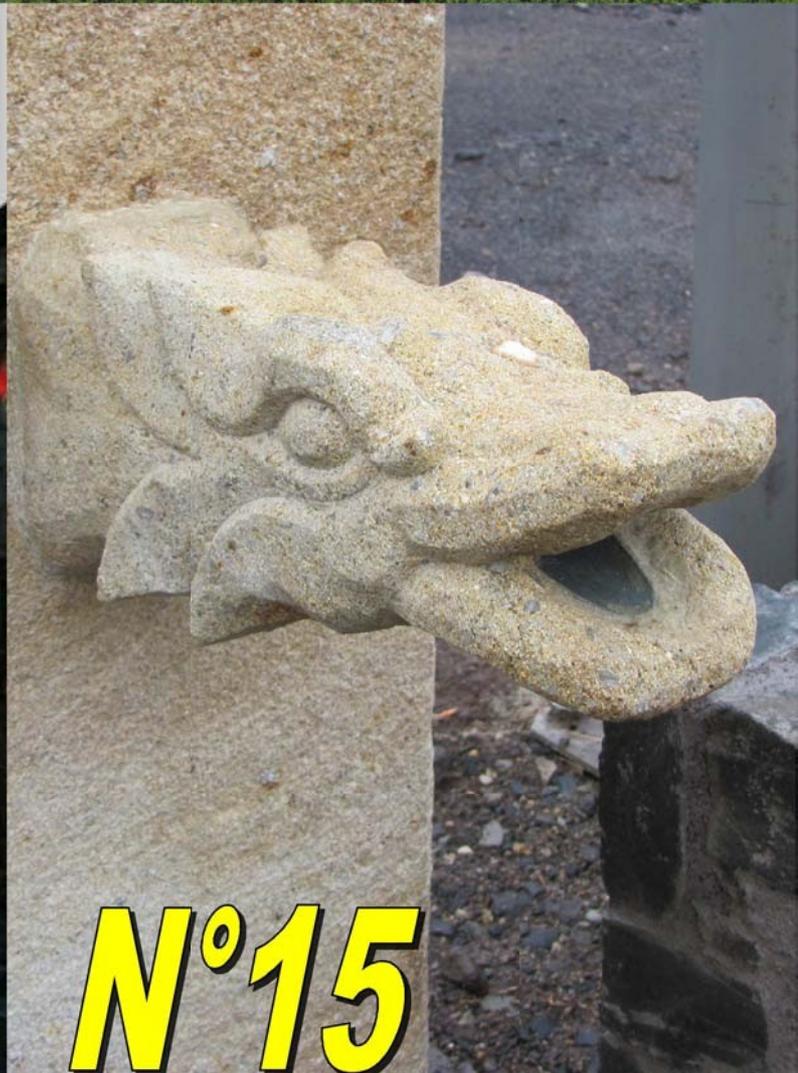


Saint Jean Lachalm



Novembre 2010



N°15

SOMMAIRE

Le Mot du Maire

Le Mot du Maire	Couv.
L'état civil	Couv.
Nos projet pour la commune	P.1
Le tri sélectif	P.2-3
D'un sujet à l'autre	P.4-5
Centrale photovoltaïque	P.6
Le parc éolien	P7
Les finances	P.8-9-10
L'aménagement du bourg	P.11
Les échos du foot	P.12
Club de la Miramande	P.13
Retour en classe	P.14-15
Un siècle de conseil municipal	P.16

Chers Amis,

Votre traditionnel bulletin municipal arrive avec un peu de retard. Vous y retrouverez l'activité de la commune sur 2009 et 2010.

Nous avons tenu compte de vos remarques pour présenter le Budget en recherchant une forme plus pédagogique et compréhensible par tous.

Les associations nous ont encore transmis leurs articles et nous souhaitons largement les associer à notre projet de jumelage et pour la création du site internet.

Ce bulletin comme les prochains seront d'ailleurs consultables sur notre prochain site. Vous pourrez ainsi les consulter régulièrement.

L'activité de la commune a surtout été mobilisée par l'aménagement du bourg. Mais même s'ils sont moins visibles, la commune travaille sur de nombreux autres projets (effacements des ruines, diagnostic du réseau d'eau potable, Zone humide du devès...) qui trouveront leur aboutissement sur l'année qui vient.

Vos élus restent mobilisés pour défendre leur territoire (Train le cévenol, barrage de Poutès, décharge du Ronzet...), mais ces dossiers sont longs et l'issue est incertaine.

Au niveau intercommunal, l'année a été marquée par le projet de création du parc régional du haut allier porté par le SMAT. Cela devrait nous donner un atout énorme pour le développement du tourisme sur notre commune.

Paul BRAUD

REDACTION – DIFFUSION

Mairie de St-Jean-Lachalm

Paul BRAUD – Patrice EXBRAYAT
Abel FAYOLLE – Annick JOUMARD
Bruno PESENTI - Josette SARRET

COMPOSITION et IMPRESSION

DE LA COUVERTURE

Imprimerie Jeanne d'Arc

25 Rue de la gazelle

43001 – LE PUY EN VELAY

Tél : 04 71 02 11 34 Fax : 04 71 02 00 59

Reproduction même partielle interdite

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2010

N° de série :

ISSN 1627 - 5683

L'imprimeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

La Mairie est ouverte

**LUNDI MARDI MERCREDI
JEUDI VENDREDI de 9 h à 12 h**

Tél. : 04 71 57 57 27

Fax : 04 71 57 55 43

mairie.stjeanlachalm@wanadoo.fr

L'état civil en 2009

Naissances

20 09 2009

PIERRE GAILLARD-GORY

30 09 2009

Nolan GORY

Mariages

25 04 2009

Joël PEYRONEL & MYRIAM GIRY

Décès

20 01 2009

PIERRE AJASSE (84 ANS)

16 02 2009

IRÉNÉ POUDEROUX (87 ANS)

Inhumation

23 01 2009

JULIETTE BELLEDENT

13 02 2009

MARIE BESSE

08 05 2009

MAURICE COSTON

14 07 2009

DENISE DUPIN

25 09 2009

PIERRE FAISANDIER

19 10 2009

YVETTE MEUNIER

04 11 2009

MARIA MATHIEU

25 12 2009

BERTHE GAZANION

28 12 2009

EMILE SARRET

Nos projets pour la commune

Création d'un site internet

Vous pourrez y trouver :

- La présentation de notre commune
- L'activité de la commune (délibération du conseil municipal, appel d'offre).
- Les démarches administratives
- Les associations de la commune
- Les manifestations
- Le tourisme



La consultation d'une société de création sera faite début 2011.

Jumelage

Nous souhaitons mettre en place un jumelage.

Différents contacts ont été pris, il faut aujourd'hui travailler avec toutes les associations communales pour tisser des liens avec une autre commune.

Toutes les personnes intéressées pour participer à ces deux projets sont invitées à se signaler en Mairie.

Acquisition d'une maison

La commune a acheté la maison située entre la Mairie et l'église, dans le but de poursuivre son aménagement du centre bourg. Il faudra travailler en début d'année 2011 au devenir de cette bâtisse et en faire un lieu de vie au centre du village (salle pour associations, logements,...).

Galette des rois

Elle aura lieu cette année le 8 janvier 2011. Mise en place depuis 2009, elle a eu encore plus de succès en 2010, malgré une météo exécrable. Nous réservons quelques surprises !!!

Spectacles de la Communauté de Communes

La commission culture a organisé deux manifestations sur notre commune.

Un spectacle de jazz manouche le 24 septembre 2010 à la salle polyvalente.

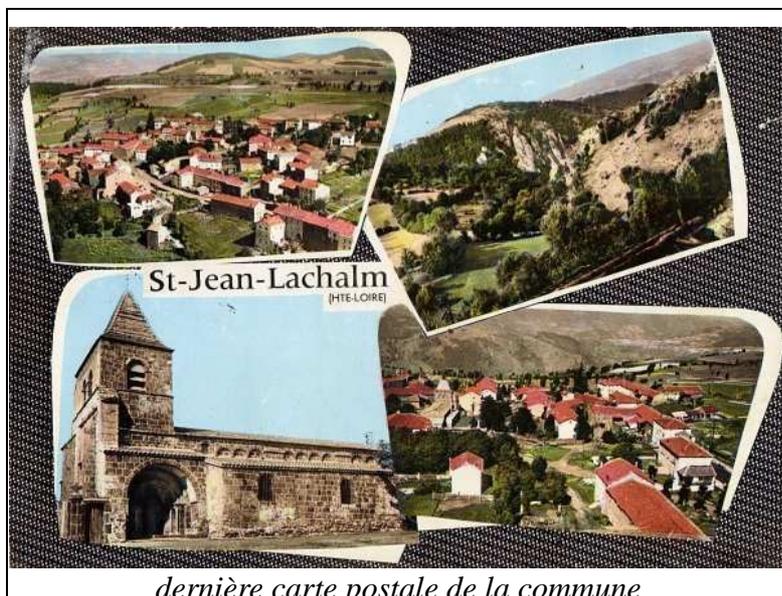
Le bar restaurant Chacornac a accueilli le 5ème festival de conte en Haut Allier avec un apéro conté par Patric Rochedy et Béa Campégnoli suivi d'une conférence d'Alain Renaux le 12 octobre.

Le samedi 28 mai 2011 à 20h30 la salle polyvalente accueillera la comédie de Clermont-Ferrand.

Projet de réalisation de cartes postales

Suite à de nombreuses sollicitations et avec l'aménagement du bourg, nous envisageons la réalisation de cartes postales pour présenter et valoriser notre commune et notre territoire.

Pour cela nous avons fait réaliser des photos aériennes de tous nos villages. Nous envisageons de mettre en vente des posters de villages.



Le Tri sélectif

Depuis mon arrivée le 11 mars 2010 en tant qu'ambassadrice du tri à la Communauté de Communes du pays de Cayres-Pradelles, J'ai informé et sensibilisé la population du plateau au tri sélectif.

Cette action s'est effectuée par différentes réunions publiques qui ont eu lieu dans les 19 communes de notre territoire.

Lors des réunions, j'ai distribué des sacs de pré tri : un pour le verre, un pour le papier et un pour les emballages.

J'ai également fait des permanences en mairie pour permettre aux gens qui n'ont pas pu assister à la réunion de venir les retirer (avec plus ou moins de succès suivant les communes).

Je tiens à souligner que dans chaque commune, la population m'a très bien accueillie. Depuis mon action de sensibilisation, j'ai pu constater une augmentation du tonnage sur les éco-points (le papier et le verre ont doublé, les emballages ont triplé).

Ce qui montre une réelle implication de la population du plateau et je les félicite.

En revanche pour les personnes qui n'ont pas encore retiré leurs sacs de pré tri, je les invite à venir les chercher dans les bureaux de la Communauté de Communes à Costaros.

L'ambassadrice du tri

Emilie BERNARD

Sur notre commune les quantités en kg collectées sur l'éco-point de l'entrée du bourg sont les suivantes:

ST JEAN LACHALM	2006	2007	2008	2009
Corps Creux	467	527	723	767
Journaux revues	2 313	2 562	2 845	2 800
Verres	3 458	4 100	4 217	3 243

Cela nous place très en retard par rapport aux autres communes de la communauté, dont nous sommes les plus mauvais élèves.

DECHETTERIE de LANDOS

Les jours et heures d'ouverture sont les suivants :

Jours	Période hiver (octobre – avril inclus)		Période été (mai – septembre inclus)	
Lundi		14h – 17h		14h – 18h
Mercredi		14h – 17h		14h – 18h
Vendredi		14h – 17h		14h – 18h
Samedi		14h – 17h	9h – 12h	14h – 18h

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes au **04.71.57.88.00** ou la déchetterie au **04.71.08.29.63**

POUR RECYCLER, IL FAUT TRIER !

> Bouteilles et flacons en plastiques



> Boîtes métalliques, briques, cartonnets



> Journaux, magazines, prospectus



> Verre



D'un sujet à l'autre

La via ferrata

La fréquentation est toujours au rendez-vous avec de nombreux utilisateurs surtout cet été. Il y a eu plus de 800 locations de matériel cette année. Cela nous permet d'estimer le nombre d'utilisateurs à plus de 3 000 personnes.

L'avis des utilisateurs est très bon comme le montre la plupart des commentaires sur les sites internet dédiés au via ferrata.



Par contre il faudra que l'on travaille sur l'aménagement des abords pour accueillir dans de meilleures conditions les visiteurs et les pratiquants.

Un présentoir sur les oiseaux a été installé au pied du parking. Un jeu concours est organisé par l'office de tourisme où les touristes doivent se rendre sur plusieurs lieux du territoire pour répondre à différentes questions dont les réponses sont sur le site.

Le déneigement

Nous n'avons pas renouvelé le contrat qui nous liait avec la commune d'Ouides pour le déneigement du village de Prunet.

Cela nous a permis de revoir le circuit et d'arriver plus tôt en fin de parcours.

Achat étrave

Le financement été prévu depuis un an, nous avons acheté une nouvelle étrave pour un montant de 11 000 € à Europe Service à Aurillac. Nous avons bénéficié d'une subvention DGE de 25 % de l'investissement.

Nous devrions aussi acquérir de nouvelles chaînes pour le camion.

Les bâtiments menaçant ruines

Nous avons entrepris la procédure sur le bourg cette année. Après une sollicitation par lettre recommandée, nous avons poursuivi la procédure en sollicitant le président du tribunal administratif pour nommer un expert.

Celui-ci a prescrit des travaux, si ceux-ci ne sont pas réalisés dans le délai imposé, la commune les fera exécuter à charge des propriétaires.

Cette procédure devrait se poursuivre en 2011 sur les villages. Nous vous invitons à anticiper le passage de l'expert qui prescrit souvent plus de travaux que nécessaire et le recouvrement des frais s'accompagne de coûts supplémentaires.

Ramassage scolaire

Le ramassage scolaire est effectué par Marc Bernard salarié de l'entreprise Leyre du Bouchet Saint Nicolas. Le renouvellement du marché pour l'école primaire avait lieu ce printemps. Ce marché avait été attribué à la société VORTEX qui avait fait une offre plus élevée que l'entreprise Leyre, mais avec un véhicule plus récent et moins polluant. Les élus de la communauté de communes se sont mobilisés pour que ce service soit toujours réalisé par Marc Bernard.

Une réunion a eu lieu à Cayres en début d'année scolaire pour coordonner le transfert des enfants sur le ramassage du collège qui ont un temps d'attente le soir à Cayres. Cette année il n'est pas possible de supprimer ce temps d'attente (Marc Bernard devant se rendre au Chier). Il a donc été décidé que les enfants attendent la correspondance sous le préau de l'école de Cayres. L'année prochaine il ne devrait plus y avoir d'attente.

Employés communaux

Nous avons décidé de mettre un terme au contrat de Jean Michel Rodriguez qui travaillait avec Alain Chacornac. Il ne s'était pas investi pour prendre le rôle que nous aurions souhaité lui voir assurer.

Nous recherchons actuellement un apprenti que nous souhaitons former pour lui confier des tâches plus importantes et lui donner plus d'autonomie.

Au niveau des aides maternelles, nous avons pu renouveler pour un an de plus nos deux contrats aidés. L'été prochain nous aurons un départ en retraite qu'il nous faudra compenser.

Pelle mécanique

Notre niveleuse étant tombée en panne avec un délai important pour refaire le moteur, nous allons en être privé pendant plus de 6 mois.

Notre pelle mécanique étant aussi fatiguée, nous avons décidé d'investir dans une mini-pelle pouvant remplir les fonctions de nos deux anciens outils.

Nous avons acheté une pelle d'occasion de 2007 au prix de 45 000 €



Bibliothèque

Il nous semble utile de vous rappeler que notre commune dispose d'une bibliothèque régulièrement approvisionnée par la bibliothèque départementale.

Elle est tenue par Annick, la secrétaire de Mairie, qui vous accueille tous les jours aux heures d'ouverture de la Mairie.

Nous sommes en train de l'informatiser avec le concours de la communauté de communes et il est bien regrettable que notre commune est la plus faible fréquentation de tout le territoire.

Centrale photovoltaïque sur le garage communal

La commune a décidé de poursuivre son action pour les énergies renouvelables en mettant en place une centrale photovoltaïque sur le toit du garage communal.



Le dossier technique a été préparé par le bureau d'étude de Sète (34).

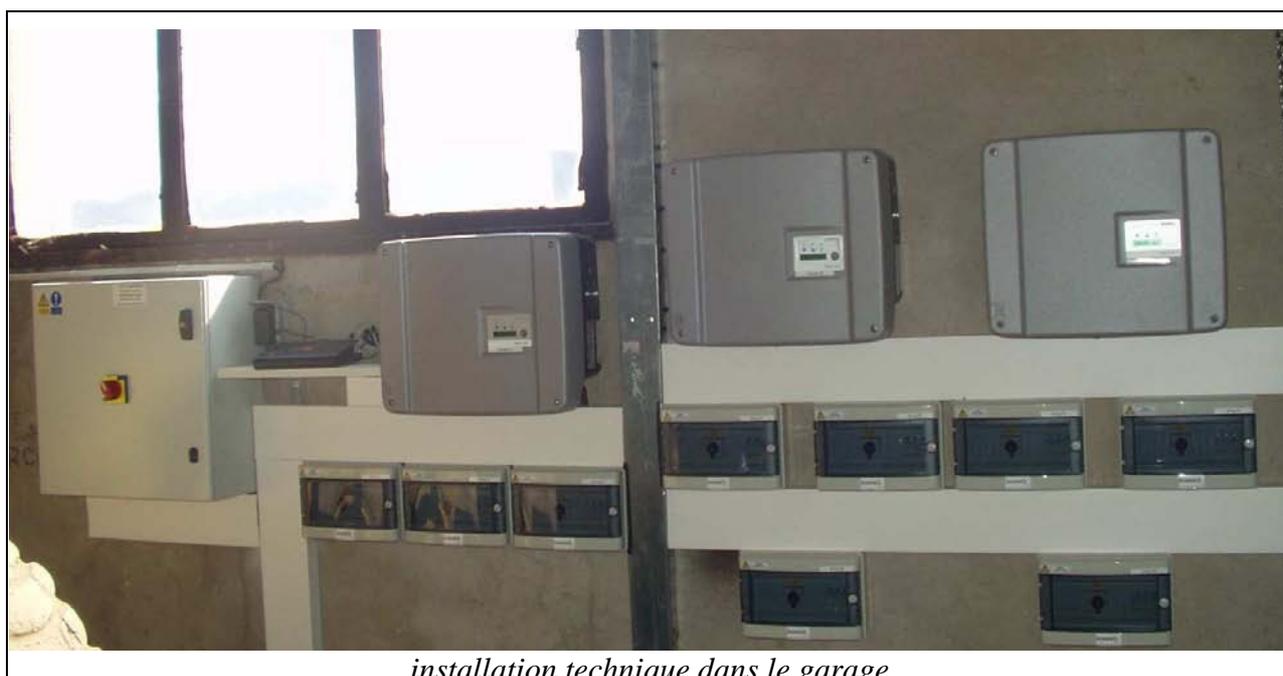
Débutées durant l'été 2009, les démarches pour le raccordement ERDF ont été terminées en octobre 2009, ce qui nous a permis de bénéficier d'un tarif de rachat de 60 centimes d'euros par Kilowatt produit.

L'appel d'offre a été réalisé au printemps et les travaux ont été attribués à l'entreprise Pôle Energies de Riotord.

Le toit a été entièrement désamianté. Les panneaux ont été installés sur le coté sud. Le montant des travaux s'élève à 94 981,76 €

La centrale comprend 120 modules de marque AXITEC d'une puissance de 230 watts. La puissance installée est donc de 27,6 Kw crête. La production annuelle devrait être de 31 500 KW soit 40 % de la consommation de l'éclairage public de la commune.

On peut espérer un retour sur investissement sur 7 ans.



installation technique dans le garage

Le parc éolien de Saint Jean Lachalm

Bilan d'un an de fonctionnement

Entre le 1 juillet 2009 et le 30 juin 2010, le parc de Saint Jean Lachalm a produit 31 257 143 kw. Les prévisions étaient de 36 millions de Kw.

La production a donc été inférieure aux prévisions avec un mois de septembre très inférieur aux moyennes des années précédentes. Ce même phénomène a été observé sur l'ensemble de la France.

La vitesse moyenne du vent à hauteur de nacelle a été de 6,10 mètre par seconde de moyenne sur l'année (un parc éolien est rentable à partir de 6 m/s).

Le mois le plus venté a été février 2010: 8,08 m/s, le moins venté août 2009 : 4,52 m/s.

Le mois le plus productif : Novembre 2009 4,4 millions de KW, le moins productif : Janvier 2010 1,5 millions de KW.

Il n'y a en effet pas forcément de lien entre vitesse et production, car la puissance du vent dépend d'autres éléments (pression atmosphérique, givre, orientation,...)

Recette pour la commune

La communauté de communes a encaissé 230 000 € de taxes professionnelles. Elle conserve cette somme en 2010 sous forme de compensation par l'État. La Communauté de Commune reverse 30 000 € à la commune de Saint Jean Lachalm sous forme de fond de concours.

La redevance locative des terrains a été de 41 166 € en 2009.

La taxe foncière sur les propriétés bâties 17 000 € en 2010.

En 2010 la commune va encaisser 30 % de la taxe IFR (impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux) mise en place dans le cadre de la réforme de la Taxe professionnelle. Cela devrait représenter 15 730 € pour la commune.

La commune est aussi rémunérée pour assurer le déneigement du parc si nécessaire.

La commune encaisse donc un peu plus de 100 000 € par an grâce au parc éolien.

Réunion du comité de suivi

La commission s'est réunie pour la deuxième fois le 20 juillet 2010. Il a été fait le point sur l'étude acoustique avec un parc qui a été réceptionné avec un respect des normes imposées, cela fait ressortir un bilan satisfaisant.

Fonctionnement de la Maison du Vent

Le groupe VALECO reçoit régulièrement des groupes qui viennent visiter le parc éolien (un à deux groupes par mois).

Entre le 10 juillet et le 22 Août, la Maison du vent a été ouverte avec un agent (Loïc CHACORNAC) embauché par la commune. Il avait pour rôle d'accueillir les visiteurs pour expliquer le fonctionnement du parc, il présentait le film de la construction du parc, ainsi que celui réalisé par les élèves du collège de Landos sur le suivi. L'accueil avait lieu tous les jours de 14 h à 17 h, avec une visite sur site le mercredi après midi.

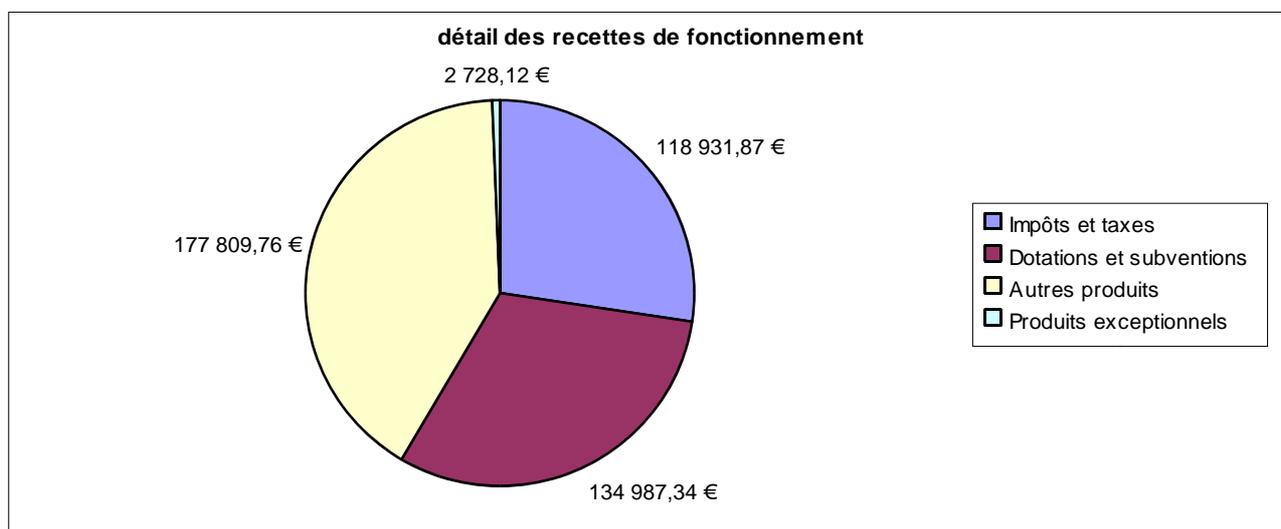
Il y a eu des visiteurs tous les jours, avec une vingtaine de personnes à chaque visite du mercredi. Les visiteurs ont aussi posé de nombreuses questions sur les produits locaux et les possibilités d'activités sur le secteur.

Cela nous incite à réfléchir pour l'avenir au devenir de ce bâtiment avec une orientation plus touristique.

Le compte administratif 2009

Les recettes de fonctionnement
elles représentent 434 457,09 €

Les autres produits sont aujourd'hui les principales recettes de la commune avec plus de 40 % des recettes. Ceux-ci sont constitués par les loyers encaissés par la commune (éoliennes, logements) et par les ventes de bois ou autres.

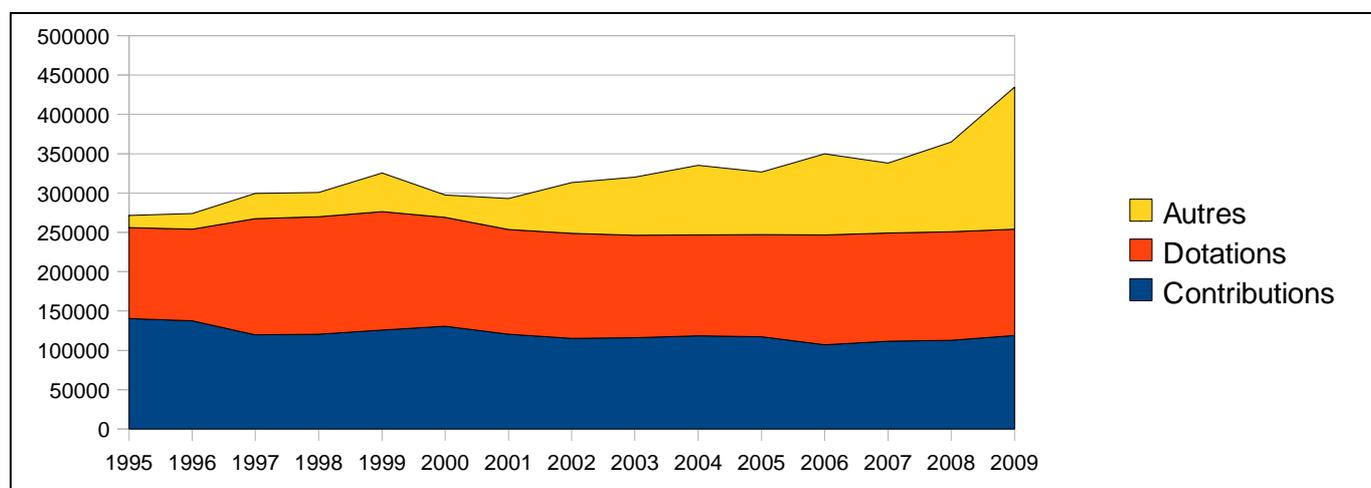


Le tableau ci-dessous permet de mettre en évidence l'évolution en euros constants de nos recettes sur les 15 dernières années avec le développement important des autres produits et la baisse relative des contributions (impôts payés).

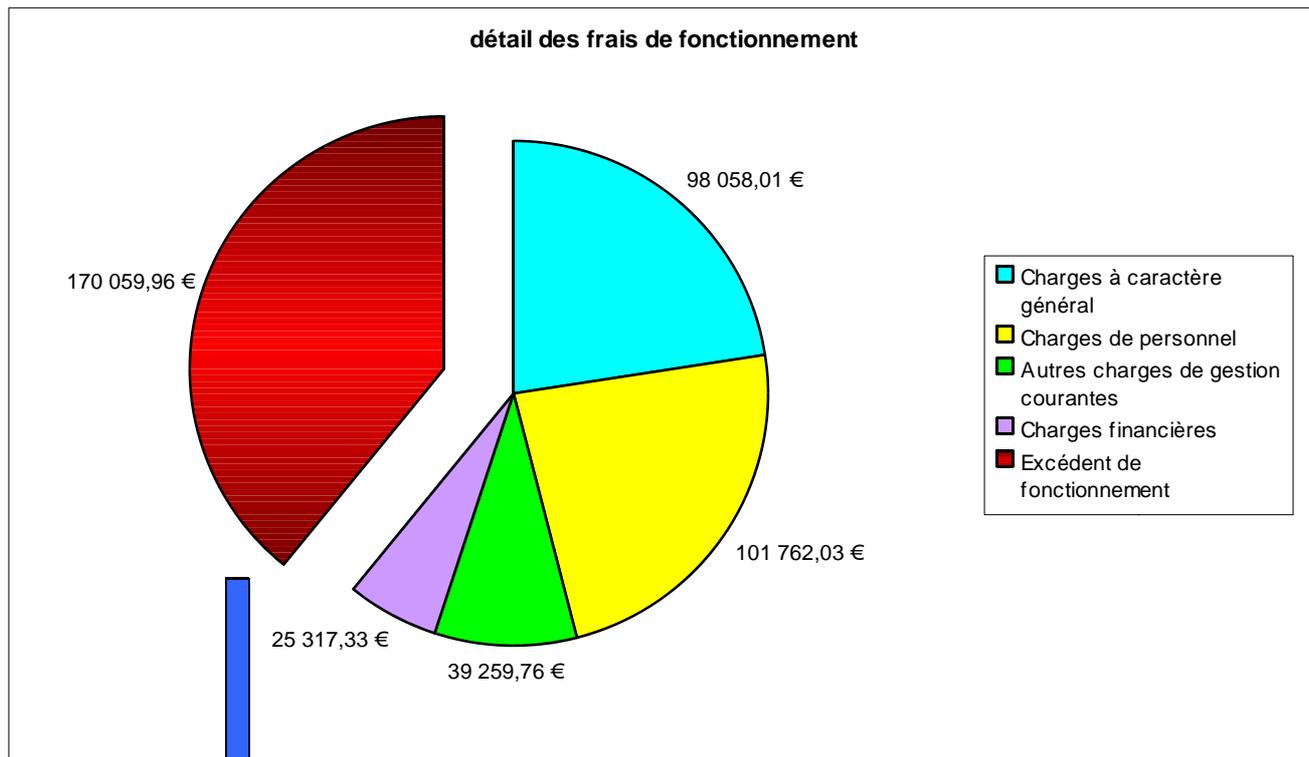
Sur cette période, les taux d'imposition sont restés stables sauf en 2001 où la commune avait compensé la mise en place des taux intercommunaux en baissant ces taux d'imposition.

Une baisse des taux a été envisagée en 2010 avec l'apport des impôts foncier des éoliennes. Cette baisse aurait engendré une baisse des redevances de l'état, c'est pour cela que nous avons maintenu les taux d'impositions. Par contre, la commune a augmenté la subvention au service des eaux et de l'assainissement pour éviter une augmentation du prix.

C'est ainsi que le prix de ce service est largement inférieur à celui des communes voisines.



Les frais de fonctionnement



Investissement

Excédent de fonctionnement 2008	76 511,39 €
Cautions encaissées	931,68 €
Subventions d'équipements	58 730,08 €
Fonds de compensation de TVA	47 508,00 €
Recettes d'investissement	183 681,15 €

Excédent d'investissement

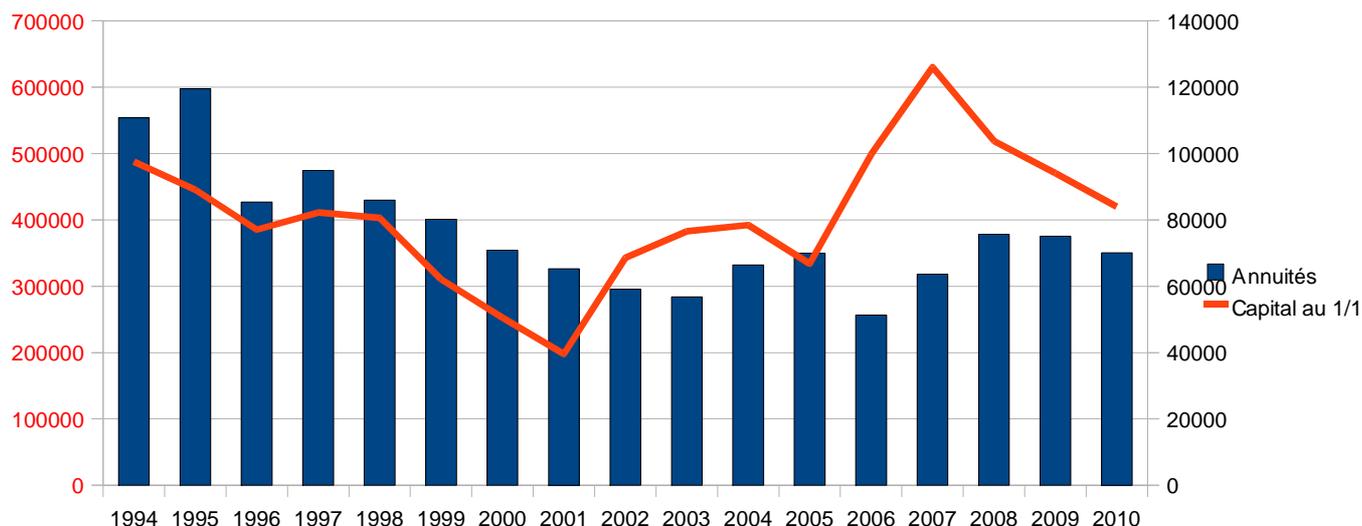
9 509,42 €

Remboursement capital emprunts	51 089,13 €
Immobilisations	123 082,60 €
Dépenses d'investissement	174 171,73 €

Excédent Total

179 569,38 €

évolution de l'endettement en euros constant



Notre objectif est de rester dans un endettement supportable par la commune. L'encours de notre dette ne représente que 2,3 année d'excédent de fonctionnement, la moyenne départementale est de plus de 7 ans.

les autres budgets

Le Budget de l'eau et de l'assainissement

Dépenses de fonctionnement	64 421,25 €
Recettes de fonctionnement	60 690,29 €
Déficit de fonctionnement au 31/12/2009	-3 730,96 €

Dépenses d'investissement	29 426,72
Recettes d'investissement	102 291,36 €
Excédent d'investissement au 31/12/2009	30 686,31 €

La Caisse des écoles

Dépenses de fonctionnement	1 565,12
Recettes de fonctionnement	1 670,69
Excédent de fonctionnement au 31/12/2009	105,57

Le CCAS

Dépenses de fonctionnement	1 284,88
Recettes de fonctionnement	2 097,64
Excédent de fonctionnement au 31/12/2009	816,76

L'aménagement du bourg

C'est le projet qui a mobilisé toute notre énergie en 2010.

Le montant du marché de travaux avec l'entreprise LAQUET est de :
316 252,17 €

Nous bénéficions des subventions suivantes :

DGE	69 517 €
CG2D	15 000 €
Réserve parlementaire	45 000 €
Amendes de police	9 000 €
Fonds de concours CC	30 000 €

soit un total de subvention de :
168 517 €(53% de la dépense)



Le Conseil Général a aussi pris en charge la réfection de la voie départementale.

Nous allons maintenant réfléchir à la poursuite de cet aménagement vers les deux sorties nord et sud.

En plus des travaux prévus dans le marché il a été réalisé l'illumination de l'église (travaux réalisés par l'entreprise EGEV et subventionnés à 50% par le syndicat départemental d'électrification).

Nous avons fait réaliser le mobilier urbain et de la fontaine du bas par Pierre ROUSSEAU sculpteur au Puy en Velay

Nous travaillons actuellement à la réalisation d'un monument aux morts. Deux modèles et deux emplacements sont aujourd'hui pressentis. Le choix définitif sera fait à la fin des travaux.



Une fois terminé, ces travaux devraient rendre notre bourg plus accueillant et inciter tous ceux qui le traversent à s'y arrêter.

Nous sommes bien conscients de l'émoi qu'a créé la suppression des tilleuls de la place, mais cela était indispensable pour faire les travaux.

Il faudra maintenant entretenir les espaces verts, nous allons signer une convention avec un paysagiste, mais toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Les Echos du Foot

Après une fin de saison particulièrement douloureuse suite à la défaite contre Haut Allier, le FC ST JEAN a vécu un moment très fort concernant son avenir. En effet, le FC ST JEAN a dû attendre quelques semaines avant que la nouvelle tombe, le club des éoliennes accède en 1^{ère} division.

Les occasions ont été nombreuses durant l'été pour chanter l'hymne local durant l'été y compris lors du challenge Jacques Beraud qui a été un franc succès. Encore merci aux équipes du Pertuis, de Vals et de Vernassal qui ont répondu présent de très belle manière. L'entreprise GAUTHIER des Baraques a remis ce jour là à l'équipe 1 du FC un jeu de maillots jaune et vert, couleurs du club. Nous les en remercions.

Le FC ST Jean compte de nouvelles recrues : Christophe Boyer du Chier de Saint Didier d'Allier , Johnny Delmas et Quentin Duflos dit Kéké qui viennent d'Espaly, ainsi que le retour de Valérie Villesèche côté féminines.



L'équipe 1 qui a accédé en première division

Côté footballistique, l'équipe 1 effectue un départ honorable compte tenu qu'elle monte mais cependant en demi teinte avec l'arbitrage douteux à Sauvessanges lors de la première rencontre et le manque de réalisme contre Allègre conduise le FC en milieu de tableau (1 victoire, 2 nuls et 1 défaite), avant d'affronter les grosses cylindrées de la poule. Il va falloir mettre beaucoup de hargne et d'envie pour rester à ce niveau.

L'équipe réserve peut quant à elle avoir beaucoup de regrets de n'avoir pas tiré le nul du match d'anthologie qu'ils ont réalisé contre Loudes, avec 4 buts marqués pour 5 encaissés. Les 3 autres matchs ont été laborieux avec de larges défaites. La saison est longue mais les joueurs pourront relever la tête avec de nouvelle tunique offerte par l'entreprise 43 express. Un match de gala a eu lieu 16 octobre contre 43 express suivi d'un apéritif dinatoire réusit au siège du club chez Stéphanie.

Malgré un effectif restreint, les féminines tirent bien leur épingle du jeu avec déjà 3 victoires au compteur.

Le FC ST JEAN reste présent en coupe Régis Fay grâce à une victoire contre St Vincent.
Pourvu que ça dure et pourquoi ne pas aller au bout !



L'équipe féminine

Club de la Miramande

Le club " la Miramande" des Aînés Ruraux se porte bien. Créé en Avril 1967, a toujours eu des Présidents actifs qui ont su le faire progresser. Parmi eux nous pouvons citer Romain BRAUD et Thérèse BERAUD .

Depuis 4 ans c'est Madeleine LAC qui est aux commandes. Nos adhérents sont au nombre de 54 et toujours aussi enthousiastes à participer à la vie du club. Malheureusement cette année nous avons eu la peine de perdre notre amie Thérèse FABRE.

Nos organisations du loto le 28 mars et le Thé dansant le 5 septembre ont rencontré un beau succès. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui y ont participées. Les réunions Interclubs de Pétanque, Belote, Repas dansant, Journée de la forme et Rencontre d'automne nous permettent à chaque fois de passer un moment très convivial. Il faut noter que notre équipe de pétanque: Odette et Norbert RODDE et Maurice MEUNIER , s'est classée 10 ème à la finale départementale.

Le 7 Octobre notre sortie en Drôme Provençale a été très appréciée avec de belles découvertes du Musée de l'alambic , du Palais idéal du facteur Cheval et d'un bon repas du terroir. Nous nous retrouvons chaque premier mercredi du mois à 14 heures à la salle de la Mairie.

Nous avons dégusté le "chevreuil" le 5 Mai, fêté l'anniversaire de Françoise le 6 Octobre, nous partagerons le 3 Novembre un repas amical suivi d'une après midi récréative et nous clôturerons l'année par le repas de Noël le Jeudi 16 Décembre.

Il ne faut pas oublier notre rencontre avec les élèves et leurs professeurs, une après midi festive avec dégustation de crêpes préparées par nos pâtisseries. Une année bien chargée mais qui tisse des liens. Nous serons heureux de recevoir et de partager ces moments avec les nouveaux venus.

Notre Assemblée Générale se tiendra le mercredi 5 Janvier 2011 à 14Heures

Le club de la MIRAMANDE



repas inter-club du 9 septembre 2010

Retour en classe

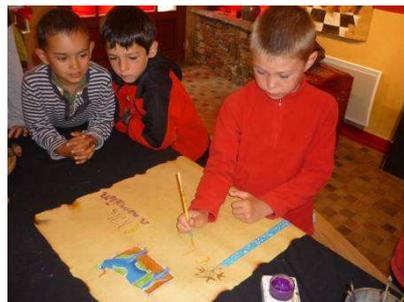
L'École Publique de Saint Jean Lachalm a connu cette année encore une rentrée scolaire sereine. Avec 35 élèves inscrits et 2 enfants qui doivent intégrer la classe maternelle très rapidement, l'effectif reste relativement constant d'une année sur l'autre. La stabilité des équipes enseignantes et d'encadrement permet également cette continuité.

Dès la première semaine, Jérôme Vachey, directeur de l'école et enseignant de la classe élémentaire, et Séverine Bouquet, qui prend en charge la classe maternelle, avaient convié les parents à une réunion de présentation des projets pour la nouvelle année scolaire en continuité avec les actions.

LE ROI DE L'OISEAU



Ce vendredi 17 septembre les élèves ont participé à un atelier faisant revivre une activité artisanale d'autrefois dans la vieille ville revenue, pour quelques jours, au temps de la Renaissance.



Dame Arielle, installée rue des Tables, a initié les CP, les CE et les CM à la peinture a tempera (à base de jaune d'œuf et de pigments naturels) après avoir expliqué l'importance de cette technique au Moyen-Age dans la peinture des icônes et des danses macabres, dont une version se trouve dans l'église abbatiale de la Chaise-Dieu. Une fois les couleurs préparées, chaque enfant a écrit son prénom sur un parchemin désormais affiché dans la classe.

LE MAMMOUTH

L'information n'aura échappé à personne : le musée de Puy-en-Velay accueille depuis plusieurs mois l'Exposition Internationale sur le mammouth. La classe des grands a ainsi travaillé toute l'année dernière autour de ce thème. Les élèves ont découvert en octobre dernier le musée de paléontologie de Lavoûte-Chilhac, ils ont reçu le paléontologue Frédéric Lacombat et Bernard Buygues (directeur de l'association française Cercles Polaires Expéditions), auxquels ils ont pu poser toutes leurs questions. Le travail se poursuit cette année, par la visite de l'exposition « Mammouths et cie » au Musée Crozatier.

OFFRIR UNE LARGE CULTURE

Le travail scolaire réalisé en classe est aussi le prétexte à l'élargissement de la culture des enfants. Gauguin, Delacroix, Poussin, Cézanne, autant de peintres que les élèves ont pu découvrir et commenter. Cette année, ils vont franchir une nouvelle étape, puisqu'après une approche de l'art contemporain en classe, tous, petits et grands, se rendront au Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne.

La classe maternelle fourmille elle aussi de projets. La découverte des animaux entamée l'an dernier a abouti à un séjour de deux jours à la Ferme Pédagogique de Saint Front. Une belle expérience pour les enfants, qui ont pu traire les chèvres, fabriquer du pain et du beurre, mais surtout passer une nuit sans papa et maman !



Cette année, les élèves de la classe maternelle visiteront deux musées très différents : le Musée Crozatier, où ils réaliseront un parcours de découverte sur le thème des animaux, et le Musée d'Art Moderne

de St-Etienne. Ils s'intéresseront également à leur environnement proche en partenariat avec l'association « L'école de la nature » : découverte de la forêt, découverte des « petites bêtes », ... La participation à plusieurs spectacles, notamment aux Ateliers de Polignac, participe de cette ouverture culturelle voulue par l'équipe enseignante.

SOUTIEN DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Concilier travail scolaire et sorties n'est pas toujours facile, mais l'investissement des professeurs et le soutien de l'APE permettent de proposer des activités variées aux enfants. Les manifestations organisées par les parents d'élèves (tombola, loto, belote), sont le moyen de financer ces sorties, en réduisant le coût pour chaque famille.

De même, les enfants prennent beaucoup de plaisir à monter sur scène et à proposer deux spectacles, à Noël et en fin d'année scolaire. C'est donc avec grand plaisir que tous vous attendent dès le samedi 11 décembre pour leur récital de Noël !



la classe primaire



La classe maternelle

Un siècle au Conseil Municipal

1910

Création d'un chemin rural à la Glotonie.
Vote d'une somme de 25 francs pour réaliser la fête patronale du 19 septembre. Cette somme était initialement prévue pour la fête du 14 juillet.

1920

Construction du lavoir de la Glotonie.
Remplacement de la porte en bois du four du bourg par une porte en fer pour 190 Francs.
Réparation de la fontaine de Trespeux pour 125 Francs.
Réparation de la fontaine de Trespeux pour 552,50 Francs.

1930

Création d'un marché aux veaux et aux porcs le mercredi de 10 heures à 12 heures dans la basse cours de Monsieur Eloi BOUCHET
Demande d'électrification des villages avec 36 lampes (Le bourg 9, Conil 3, La Glotonie 2, Belvezet 3, Fontfreyde 2, Arzac 3, Vabrettes 1, Le Villard 2, Séjallières 4, Sansac 3, Sanssaguet 1, Rossignol 1, Trespeux 2).
Projet d'agrandissement du cimetière réalisé par M ROUX architecte au Puy.
Réparation urgente par Clovis BOUCHET de la fontaine de Ricoule pour 363 Francs.

1940

A la demande de M GORY Pierre, vote d'un budget de 3 000 Francs pour chercher de l'eau à Trespeux correspondant à 40 journées d'homme à 40 Francs et 20 journées de bœufs à 70 francs.
Adjudication de la gestion de la cabine téléphonique du bourg.

1950

Adjudication de l'entretien du cimetière pour 10 ans à Monsieur ARCHER Alphonse pour la somme de 50 000 Francs la première année et 25 000 francs les suivantes.
Ouverture du chemin VC 10 entre Sansac et Séjallières pour 1 400 000 Francs financé à 77 % par l'État, 15,5 % par le Conseil Général et 7,5 % par la commune.

1960

Création de la taxe de voirie en remplacement de la taxe de prestation.
Installation des boîtes à lettres collectives
Installation de poste téléphonique public à la glutonie, Rossignol, Arzac, Vabrettes, Le Villard, Sansac, Belvezet.

1970

Aménagement de la place de l'église
Remise en état de chaussés et assainissement sur „Sansac et Trespeux avec un marché de 28 620 francs TTC.
Demande de réfection de la toiture du presbytère.

1980

Restauration coté nord et ouest du clocher de l'église avec installation d'un parafoudre.
Fixation du prix de l'eau : redevance = 60 francs, prix du M³=1 Franc.
Création de la voie rurale de Conil à la RD589 pour 292 000 francs.
Lutte anti-congère sur la départementale entre le bourg et Montbonnet pour 39 400 Francs avec une participation de la commune de 30 %.

1990

Demande du club de Football pour adduction d'eau et d'électricité au stade. Les travaux d'adduction d'eaux sont acceptés et attribués à l'entreprise SOVETRA pour 22 603,97 francs.

2000

Mise en place d'une MARNU
Réalisation de la conduite de refoulement avec un coût définitif de 1 218 986 francs.
Chiffrage de la salle polyvalente à 1 245 000 Francs.
Construction des vestiaires au stade pour 164 610 francs d'équipement et 45 000 Francs de fondation.

BELVEZET



FONTFREYDE



LE VILLARD



